

Semaine contre discriminations | Je suis ... donc... (version française)



Je suis marocain-e, ils/elles sont africain-e-s

Au Maroc, toute personne noire étrangère est facilement renvoyée à la catégorie « migrant-e clandestin-e », notion péjorative qui sous-entend que ces personnes n'ont entrepris ou n'entreprennent sciemment aucune démarche pour régulariser leur séjour et renvoie automatiquement à l'idée de supposé-e-s candidat-e-s à l'émigration irrégulière vers l'Europe. L'assimilation systématique de personnes à un seul et même groupe sur la base de la couleur de la peau et de leurs origines nationales ou ethniques réelles ou supposées constitue un acte discriminatoire qui peut avoir de lourdes conséquences sur le traitement qui leur est réservé, notamment en termes de respect des droits humains.



Je suis marocain-e, donc je suis arabe

Tou-te-s les Marocain-e-s ne sont pas arabes. Le Maroc est connu pour être une terre de rencontres où différentes populations se côtoient, notamment les populations juives et amazighs.



Je suis étranger-e noir-e, donc je suis migrant-e clandestin-e

Au Maroc, nous nous reconnaissons aujourd'hui aisément comme appartenant au continent africain, c'est même devenu une fierté. Pourtant, les « Africain-e-s » sont encore assimilé-e-s, dans de nombreux esprits, aux « migrant-e-s clandestin-e-s », soit les personnes ressortissantes notamment l'Afrique de l'Ouest et de Centrale, très souvent en situation administrative irrégulière, qui souhaitent avant tout rejoindre le territoire européen. Cette perception crée une dichotomie entre nous et ces autres Africain-e-s, alors que nous appartenons tou-te-s au même continent.



Je suis européen-ne donc je suis expatrié-e

On entend très souvent dire que les Européen-ne-s au Maroc sont expatrié-e-s. (A contrario, qu'une personne originaire d'Afrique de l'Ouest ou Centrale, ou encore d'Asie est migrante). Cela renvoie à une forme de hiérarchisation entre les personnes en mobilité à l'international sur la base de leurs origines réelles ou supposées, renforce les préjugés sur la notion de « migrant » et constitue une base de discrimination. Une personne expatriée n'entre-t-elle pas dans la définition de personne migrante ? Une personne ivoirienne, camerounaise ou bangladeshi ne peut-elle pas être expatriée ? Un-e Européen-ne ne peut-elle pas être « migrante » elle aussi ?